

« Images : l'originalité remise en question ? »
11^e colloque de l'Observatoire de l'image, le 18 juin à 14h

Critères juridiques et enjeux économiques de la reconnaissance de l'originalité d'une œuvre.

Programme

Accueil : 14h

Début du colloque 14h15

14h15-14h25 Introduction Monelle Hayot – Editions d'art Monelle Hayot, présidente de l'Observatoire de l'image

Modération Armelle Canitrot - Journaliste responsable de service photo et critique photo chez La Croix

14h30-15h30 : Originalité de l'œuvre : définition impossible ?

- Laurent Merlet – Avocat spécialiste du droit de la presse et des médias ainsi que du droit de la propriété intellectuelle
- Jorge Alvarez - photographe, vice-président UPP (Union des Photographes Professionnels)
- Marie-Claude Hervé - Vice-Président à la 3^{ème} chambre, 4^{ème} section du Tribunal de Grande Instance de Paris

15h30-15h50 Projection et analyse d'images : L'originalité : un concept juridique mais peu artistique

Martine Ravache - Diplômée de l'Ecole du Louvre, historienne de l'art, critique de la photographie, auteur de plusieurs livres autour de la photographie et créatrice de l'Atelier "Apprendre à voir"

15h50-16h50 : L'originalité et la valeur de l'image

- Dominique Sagot-Duvaurox - Enseignant-chercheur à l'Université d'Angers (Recherche économie de la culture)
- Marie-Pierre Ombredanne - Directrice déléguée du pôle Lifestyle du groupe Express Roularta
- Eric Larrouil - Directeur général de l'agence VU' ; Membre de l'Observatoire de l'Image; Vice-Président, Trésorier du SAPHIR (Syndicat des Agences Photographiques d'Information et de Reportage);
- Arnaud Hamelin, Président Directeur Général de l'agence Sunset Presse, vice-président du SATEV (Syndicat des Agences de Presse Audiovisuelles).

16h50-17h10 : Conclusion

Monique Sicard - chercheur à l'Institut des textes et manuscrits modernes CNRS/ENS, responsable de l'axe « Genèse des arts visuels »

Images : l'originalité remise en question ?

Mercredi 18 juin 2014 à 14h

Palais du Luxembourg

Salle Monnerville

26 rue de Vaugirard

75006 Paris

Modalités d'inscription

Si vous souhaitez assister au colloque, nous vous remercions de nous faire parvenir votre réponse par simple retour de courriel **avant le 13 juin** à l'adresse suivante :

colloque@observatoiredelimage.com

Pour que votre inscription soit bien prise en compte, merci de nous indiquer votre nom, prénom, fonction, société.

En raison de contraintes d'organisation, les inscriptions ne seront prises en compte que dans la limite des places disponibles et aucune inscription ne pourra être acceptée après la date limite de réponse. Une pièce d'identité vous sera demandée à l'accueil.

Regroupement des professionnels de l'image, (agences photos, éditeurs de livre, de magazines et de cartes postales, producteurs audiovisuels), l'Observatoire de l'image dénonce les nombreux abus de procédures menées sur le terrain du droit à l'image (des biens, des œuvres, des personnes), informe parlementaires et magistrats de la multitude des excès de revendications dont sont quotidiennement l'objet les professionnels de l'image, propose des solutions concertées ou d'ordre législatif pour favoriser une meilleure prise en compte du droit d'informer. L'Observatoire interpelle et sensibilise les médias, les magistrats, les politiques et les conservateurs du Patrimoine sur les enjeux (ou problématiques) lié(e)s au droit de photographier, de filmer et de publier.

Membres de l'Observatoire de l'image

SAPHIR (Syndicat des agences de presse photographiques d'information et de reportage)

SNAPIG (Syndicat national des agences photographiques d'illustration générale)

SNE (Syndicat national de l'édition)

USPA (Union syndicale de la production audiovisuelle)

SEPM (Syndicat des éditeurs de presse magazine)

FNAPPI (Fédération nationale des agences de presse photos et informations)

ANI (Association nationale des iconographes)